

REUNION PUBLIQUE DES CONSEILS DE QUARTIER CHAMPERRET-BERTHIER, PEREIRE-MALESHERBES, BATIGNOLLES-CARDINET ET EPINETTES-BESSIERES

Prolongement du Tramway : Les conséquences du chantier sur nos quartiers

Le jeudi 21 janvier 2016

Mairie du 17^{ème}, 16/20 rue des Batignolles

A la tribune :

Geoffroy BOULARD, Conseiller de Paris, 1^{er} Adjoint au Maire

Jérôme DUBUS, Conseiller de Paris, Délégué au Conseil consultatif de quartier Epinettes-Bessières

Jean-Didier BERTHAULT, Conseiller de Paris, Délégué au Conseil consultatif de quartier Champerret-Berthier

Christophe LEDRAN, Adjoint au Maire, Délégué au Conseil consultatif de quartier Pereire-Malesherbes

Cédric LECOMTE-SWETCHINE, Adjoint au maire, Délégué au Conseil consultatif de quartier Batignolles-Cardinet

Anne PEYRICOT, Adjointe au maire chargée de l'Espace public et des Transports

Didier BAILLY, Directeur, Direction de la Voirie et des Déplacements

Michel LE BARS, Chef de la section des Etudes et de l'Exploitation, Service des Déplacements, Direction de la Voirie et des Déplacements

Christelle GODINHO, Chef de la Mission Tramway

Julie ROSENCZWEIG, Chef de projet du prolongement du T3b pour la RATP

Anne-Sophie CREPEY, Paris Batignolles Aménagement

Sébastien DURAND, Commissaire central du 17^{ème} arrondissement

Jean-Baptiste ROTONDO, Préfecture de police

Jérôme DUBUS excuse Mme le Maire Brigitte KUSTER, retenue à la Région et annonce la tenue d'une deuxième réunion le 4 février pour la prolongation du tramway jusqu'à la porte Maillot. Il salue Mme Annick LEPETIT, député de la 3^{ème} circonscription de Paris et conseillère de Paris, remercie les intervenants ainsi que les élus de leur présence, et ouvre la séance.

Il rappelle que le prolongement du tramway a déjà fait l'objet de réunions de concertation publiques et dans le cadre des conseils consultatifs de quartier, ainsi que de réunions concernant les nuisances. La réunion de ce jour traitera de l'ensemble des problématiques (mobilité, commerces et baisse de leur chiffre d'affaire, pollution, changement de direction de la circulation de certaines rues, etc.). La difficulté tient aussi au fait que le prolongement du T3b intervient en même temps que d'autres grands chantiers : le prolongement de la ligne 14 du métro, la fin de la ZAC Clichy-Batignolles à horizon 2019, la construction du tribunal de grande instance et la fin de la ZAC de la Porte Pouchet.

1. Sécurité et ordre public

Sébastien DURAND remarque une présence importante et salue l'intérêt des citoyens pour la situation de la Porte d'Asnières. Il a constaté que celle-ci était difficile et est conscient de l'exaspération des citoyens, par le biais des courriers et des doléances reçus par le commissariat mais aussi par les remontées d'informations faites par les services de la mairie. Il assure la mobilisation de ses services face à cette situation et rappelle que le commissariat central du 17^{ème} appartient à la Direction de la Sécurité de proximité de Paris de la préfecture de police, qui a pour mission de lutter contre la petite et la moyenne délinquance.

Les problèmes de circulation relèvent d'une autre direction compétente sur toute la capitale, la Direction de l'Ordre public et de la Circulation, ainsi que de la Direction des Transports et de la Protection du public. Le commissariat participe à l'effort en implantant des dispositifs de contrôle routier tous les deux jours, pour des opérations d'une heure environ sur le créneau horaire 16h-20h. Sébastien DURAND reste conscient que dès que les policiers partent, les comportements inappropriés reprennent. Les contrôles organisés ont une vertu répressive et non préventive car les flux de circulation restent anonymes. Dans un contexte d'état d'urgence, Sébastien DURAND souligne que le commissariat doit sécuriser les 76 établissements scolaires du 17^{ème}, les lieux de culte, les lieux de grande affluence, etc. La priorité demeure la prévention des actes terroristes et de la grande délinquance.

Il insiste sur le fait qu'il comprend les inquiétudes des riverains de la porte d'Asnières et continuera de monter des dispositifs de contrôle routier dès que cela est possible.

2. Prolongement du T3b et travaux sur la Porte d'Asnières

Jérôme DUBUS rappelle qu'il existe deux problèmes majeurs, dont le carrefour de la Porte de Clichy-Boulevard Bessières. L'avenue de Clichy a été mise en sens unique provisoire jusqu'à la rue Pouchet : la circulation s'est alors positionnée sur d'autres trajets et le problème de circulation n'est donc pas totalement résolu. En outre, la Mairie envisage une mise à sens unique définitive de cette partie de l'avenue de Clichy jusqu'à l'avenue de Saint-Ouen qui serait aussi mise en sens unique pour sortir de Paris, donnant ainsi une boucle cohérente. Une concertation sera faite.

Christophe LEDRAND exprime la volonté commune du 17^{ème} et de la mairie de Paris de trouver des solutions aux problèmes de la Porte d'Asnières, malgré les contraintes comme le calendrier des travaux, la construction du pont Berthier et l'inversion de la rue Saussure, une obligation au vu des études faites avec la mission Tramway.

Christelle GODINHO se présente et entame son exposé.

• Travaux en cours sur le 17^{ème} arrondissement

Sur la Porte de Saint-Ouen :

- Travaux Eau de Paris ;
- Travaux sur la chambre Orange.

Entre la Porte de Saint-Ouen et la Porte de Clichy :

- 9 ouvrages d'assainissement ;
- Des travaux concessionnaires qui arrivent à leur fin : CPCU, Orange et Eau de Paris ;
- Des travaux de désamiantage ;
- Construction du poste de redressement nécessaire au réseau d'alimentation électrique du tramway par la RATP.

Sur la Porte de Clichy :

- Travaux de démolition et de construction de l'ouvrage d'art nécessitant la mise en place d'une emprise centrale avec un rond-point côté ouest. Le chantier est momentanément arrêté.

Entre la Porte de Clichy et la Porte d'Asnières :

- Travaux d'assainissement ;
- Fin des travaux du réseau Eau non potable d'Eau de Paris.

Sur la Porte d'Asnières :

- Réalisation des amorces du réseau GRDF ;
- Réalisation des amorces du réseau d'Orange ;
- Solde des travaux de désamiantage.

• Travaux à venir sur le 17^{ème} arrondissement

Sur la Porte de Saint-Ouen :

- A partir de février 2016, fermeture de la trémie Porte d'Asnières avec le déséquipement de l'ouvrage qui démarrera en mars 2016 ;
- Travaux de démolition de l'ouvrage d'art et de démolition de l'ancien ouvrage à partir d'avril 2016 ;
- Mise à sens unique de l'avenue de Saint-Ouen fin 2016 dans le sens sortant de Paris.

Entre Saint-Ouen et Clichy :

- Poursuite des travaux d'assainissement ;
- Solde des travaux de désamiantage à compter de fin février.

Sur la Porte de Clichy :

- Solde des travaux de désamiantage ;
- Travaux d'ouvrage d'art ;
- Prolongation en 2016 de la mise à sens unique provisoire de l'avenue de Clichy dans le sens entrant de Paris.

Entre la Porte de Clichy et la Porte d'Asnières :

- Travaux d'assainissement ;
- Fin des travaux des concessionnaires ;
- Construction du poste de redressement n°12 ;
- Démarrage en août 2016 des travaux de plateforme entre l'ouvrage d'art Saint-Lazare et la Porte de Clichy.

Sur la porte d'Asnières :

- Travaux de changement de vannes d'Eau de Paris ;
- Travaux de démolition et de construction de l'ouvrage d'art selon le calendrier suivant : comblement de la rampe est et réalisation des pieux ouest de mars à août 2016, démolition du tablier est et réalisation des pieux est de juillet à septembre 2016, mise en place des raccordements par les concessionnaires en septembre 2016 et démolition du tablier ouest et comblement de la rampe d'octobre 2016 à janvier 2017.

Les travaux d'infrastructure démarreront au niveau de la station Balzac à partir de mars 2016 et de la Porte Pouchet à partir de juin 2016, sur la rive sud du boulevard.

• Lançage du Pont Berthier (Paris Batignolles aménagement)

La mise en place du pont Berthier par Paris Batignolles aménagement supposera la fermeture du boulevard des maréchaux du 19 au 22 février. Il sera lancé du côté Est du réseau ferré de la gare Saint-Lazare.

• Sécurité des piétons et circulation

De nombreuses réunions ont eu lieu en 2015 à propos de l'inversion de la rue de Saussure à compter du 18 février, en plus des enquêtes et des concertations publiques de 2013. La rue Georges Picquart sera aussi inversée.

Concernant la sécurité des piétons, la Ville saisit le commissariat du 17^{ème} à chaque fois qu'elle est récipiendaire d'une plainte concernant les travaux du T3b pour renforcer la présence des agents. La mission Tramway a aussi mis en place des dispositifs comme des blocs de béton mais ceux-ci ne rencontrent pas beaucoup de succès.

• Information chantier

Les riverains ont à leur disposition des brochures d'information qui détaillent ces travaux, ainsi qu'une carte de travaux recensant l'ensemble des emprises présentes sur le tracé du tramway, disponible sur le site www.tramway.paris.fr. 99 flash infos ont aussi été édités et envoyés par mail aux personnes souhaitant les recevoir. Par ailleurs, une équipe de proximité est à l'écoute des riverains. Enfin, le T3mag est déjà en ligne et sera distribué par boîtier fin janvier 2016.

En cas de signalisation d'anomalies de chantier, la mission Tramway intervient directement ou accompagnée par un agent de proximité (92,5 %), voire renvoie vers les services de la Préfecture de police quand nécessaire (7,5%).

3. Présentation du projet du Pont Berthier

Anne-Sophie CREPEY explique que Paris Batignolles assure la maîtrise d'ouvrage du nouveau pont Berthier qui va relier les nouvelles voies de la ZAC. Il fait 40m de long et 14m de large et est constitué de poutres métalliques et d'un tablier épais en béton contenant les programmes de desserte de la ZAC (assainissement, eau, chauffage et télécoms). Il s'inscrit dans le droit fil des ouvrages déjà réalisés de part et d'autre du pont Berthier, il ne reste donc plus qu'à poser le pont qui sera mis en place le week-end du 20 au 22 février 2016, avec une coupure de la circulation des piétons et des véhicules. Le pont sera accessible, depuis le boulevard Berthier, par un escalier, et un système de rampes permettra de remonter sur les nouvelles voies de la ZAC. Une traversée piétonne permettra de rejoindre facilement l'escalier.

Pour le lancement du pont, un plan de circulation particulier sera mis en place et sera diffusé par le biais d'une lettre d'information.



Plan de circulation pour le lancement du pont Berthier

4. Intervention de la Préfecture de police

Jean-Baptiste ROTONDO travaille au service des Transports et de la Protection du public qui a un rôle administratif et technique dans le prolongement du T3b, avec un appui dans la coordination des travaux. Le service traite aussi les problèmes de nuisances sonores et essaie de les limiter dans la mesure du possible pour éviter des désagréments aux riverains.

5. Questions de la salle

Jérôme DUBUS passe la parole aux personnes présentes dans la salle.

Suite à la question d'un conseiller, **Julie ROSENCZWEIG** répond que le bus PC continuera de circuler pendant toute la durée des travaux mais que les arrêts seront peut-être déplacés pour répondre aux besoins des travaux. La RATP restera vigilante à ce que soit

conservée l'accessibilité de ces arrêts. Pendant la fermeture du boulevard liée au lancement du pont Berthier, le bus devrait passer par le périphérique mais la Porte de Clichy et la Porte d'Asnières resteront desservies.

Un habitant pointe des insuffisances dans le dispositif mis en place, comme le manque d'informations. Il suggère à la mairie du 17^{ème} de reprendre sur leur site les informations données par la mission Tramway. En outre, il lui semble que les travaux sont très longs et se demande quel sera le retard et quels seront les coûts. Il considère que des agents supplémentaires devraient être mis à disposition pour permettre de fluidifier la circulation et éviter les embouteillages. Il pointe aussi l'arrivée d'un afflux de population sur la ZAC de Batignolles et se demande comment cela sera traité par la Préfecture de police. Enfin, le conseiller insiste sur le mauvais état des voiries et des trottoirs.

Sébastien DURAND répond que la circulation n'incombe pas au commissariat central, qui ne peut mettre en place que des contrôles routiers. Il a la responsabilité de répartir ses effectifs en fonction des priorités de Paris mais aussi de la France.

Christelle GODINHO rappelle que les riverains peuvent laisser leurs coordonnées à la mission Tramway pour recevoir l'ensemble des documents d'information par voie numérique ou postale. Concernant la Porte d'Asnières, la CPCU a dû réaliser des travaux obligatoires en septembre et en octobre 2015, avant la saison de chauffe, ce qui a causé des retards et occasionné la fermeture de la trémie routière.

Jérôme DUBUS explique qu'il n'y a pas de dérapages en matière de coûts et de calendrier, malgré la découverte d'amiante au début du chantier. Il rappelle que toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie du 17^{ème}.

Une habitante explique que, parfois, les arrêts de bus sont déplacés de la Porte de Clichy à la Porte Pouchet, parfois sans arrêt intermédiaire, ce qui est embêtant pour les personnes à mobilité réduite. En outre, la mise à sens unique de la rue Jonquière cause de dangereux désordres de circulation. Il faudrait peut-être mettre en place une circulation alternée. Elle demande aussi s'il est possible de donner un accord aux bus 54 et 74 pour qu'ils puissent déposer des passagers sur le boulevard Bessières.

Julie ROSENCZWEIG explique que les implantations des arrêts de bus font l'objet de concertation avec les services qui travaillent sur les lieux : elle transmettra ces observations. En cas de fortes demandes, l'arrêt des bus 54 et 74 sur le boulevard Bessières peut être envisagé.

Une habitante exprime son inquiétude de voir la rue Pouchet toujours très circulée et encombrée, causant des problèmes d'ordre public (nuisances sonores, mauvaise circulation des piétons, stationnement illicites, etc.). **Un habitant** poursuit en pointant le fait que le changement de sens de circulation Porte d'Asnières va améliorer l'entrée dans Paris mais aggraver la sortie. Il considère que des agents gérant la circulation seraient essentiels sur ces rues.

Le représentant des résidents de la Porte d'Asnières rappelle que le tramway amène certes une baisse de trafic automobile d'environ 25 % où il passe mais que, finalement, la construction de la ZAC Clichy-Batignolles va certainement faire augmenter ce chiffre. Il commente ensuite les études de trafic faites sur la ville de Paris et relève des incohérences qui remettent en question le changement de circulation, notamment le maintien de la voie de bus du boulevard Malesherbes et la mise à sens unique de l'avenue de Clichy. Une nouvelle étude pourrait être faite.

Sébastien DURAND annonce qu'il donnera des instructions à l'équipe de nuit pour la sécurité des piétons et rappelle que les missions de circulation ne lui incombent pas, il ne peut que verbaliser.

Jérôme DUBUS annonce que le choix de ce changement de circulation, notamment sur le carrefour Clichy-Pouchet, est convaincant. Cela restera en l'état jusqu'à la mise à sens unique de l'avenue de Clichy et de l'avenue de Saint-Ouen après une concertation publique. Le dispositif ne marchera que quand il sera complet.

Didier BAILLY rappelle que la DVD est mobilisée sur ce projet. Une réunion sur le même thème sera organisée dans deux semaines sur le même thème. Il rappelle qu'une étude est prospective. En outre, la question du tramway ne dépend pas seulement du trafic automobile, il faut prendre aussi en considération d'autres paramètres (traversée des piétons, le renforcement de l'offre de transports en commun, etc.).

Geoffroy BOULARD revient sur la demande d'agent de circulation sur la Porte d'Asnières et exprime le fait que la mairie du 17^{ème} se fait le relai de cette demande auprès de la préfecture, même si elle est consciente des problèmes d'effectifs.

Jean-Didier BERTHAULT explique qu'une étude fait débat au Conseil de Paris depuis 2001, l'accès au boulevard périphérique depuis la Porte Clichy a toujours été refusé. La mairie du 17^{ème} continue de la demander.

Une habitante demande pourquoi les conseils de quartier sur cette question n'ont pas été beaucoup plus suivis, permettant ainsi d'être plus efficaces dans la remontée des informations.

Un habitant demande si la RATP prévoit d'indemniser les personnes gênées par les travaux conduits par la RATP.

Un habitant pointe les nuisances sonores causées par les travaux qui se poursuivent la nuit, insiste sur le besoin d'agents de circulation et souligne le fait qu'un tramway ne va pas vraiment plus vite qu'un bus et qu'il peut causer des vibrations, voire des fissures dans les bâtiments, et gêner la circulation des véhicules d'urgence.

Un habitant souhaite que la mission Tramway soit prête à rediscuter ses positions si le changement de circulation est un échec.

La présidente de l'association des commerçants du boulevard Berthier annonce qu'un commerçant, au n°120 boulevard Berthier, a fait une demande d'indemnité qui n'a pas obtenu de réponse. **Le représentant des commerçants du secteur de la Jonquière et de Clichy** appelle les Conseillers de Paris à être prêts à aider les commerçants impactés par les travaux à assumer leurs charges fiscales et sociales (exonération de droits de Paris, abattements de charges, etc.). Il assure aussi que l'association se rapprochera de la préfecture concernant les problématiques de nuisance sonore et remercie enfin le commissaire et son équipe pour leur travail.

Un habitant lève d'une part deux conséquences à la mise en sens unique de l'avenue de Clichy, de nombreux excès de vitesse et une remontée de l'avenue par les trottoirs par les deux roues motorisées. D'autre part, il demande si les GPS informent les conducteurs de ces changements en temps réel.

Jérôme DUBUS rappelle que, pour le moment, rien n'est acté sur la mise en sens unique de l'avenue de Clichy. Il s'agit d'une hypothèse qui sera soumise à la concertation publique et basée sur des études bien plus approfondies.

Geoffroy BOULARD rappelle que la mairie du 17^{ème} s'est mobilisée au Conseil de Paris pour les commerçants, afin que la ville de Paris exonère les commerçants des taxes foncières. Ce vœu n'a pas été écouté mais sera répété car les conditions d'exonération de la Commission des règlements amiables sont trop strictes.

Christophe LEDRAN rappelle que les réunions de concertation sur la question du tramway au sein des conseils consultatifs ont eu lieu avant septembre 2015. Concernant les réunions sur la mise en sens unique de la rue de Saussure, elles ne réunissaient que le bureau du conseil de quartier, principale instance en contact avec la mission Tramway.

Jérôme DUBUS remercie de leur présence les intervenants et tous les participants.